

Co D.H. ~~Mars~~<sup>3</sup> 17

IXELLES

## Avis défavorable pour le projet immobilier sur le site du Delhaize Molière

Ce mardi, le collège des bourgmestre et échevins a rendu un avis défavorable à la demande de permis introduite pour le site du Delhaize Molière, située chaussée de Waterloo. Malgré les réductions déjà imposées par la commission de concertation, *"le projet est considéré comme trop dense, comportant trop de dérogations et des gabarits trop élevés"*, a indiqué l'échevine de l'Urbanisme, Nathalie Gilson (MR), qui rappelle que la délivrance du permis est du ressort de la Région. Pour rappel, le projet consiste en la création de 98 logements, 523 m<sup>2</sup> de commerce, 211 m<sup>2</sup> de bureaux et 138 places de parking.

S. N.